

LE PONTET MAGAZINE

Le magazine qui nous fait aimer Le Pontet - www.ville-lepontet.com



**Rentrée scolaire : 500.000 euros
pour les écoles du Pontet !**

L'interview de rentrée de Joris Hebrard p.4

Civisme : la propreté est l'affaire de tous p.11

SOMMAIRE

- 4** **INTERVIEW DE RENTRÉE**
de Joris HEBRARD
- 6** **SÉCURITÉ**
Les ASVP, un indispensable renfort
- 7** **PROTECTION ANIMALE**
30 millions d'amis met à l'honneur notre commune
- 8** **JEUNESSE**
Retour sur l'été et programme pour les prochaines vacances
- 9** **PROJETS**
Un nouveau Centre Technique Municipal et un centre de loisirs bientôt rénové
- 10** **TRAVAUX**
500 000 € pour nos enfants
- 12** **RAPPORT DE LA CRC**
Le Pontet bon élève en matière de gestion
- 14** **SPORTS**
Du haut niveau, des médailles, des récompenses pour nos associations sportives
- 16** **FORUM ASSOCIATIONS**
C'est le 11 septembre !
- 17** **INFORMATIONS SCOLAIRES**
Tout ce qu'il faut savoir pour une rentrée réussie
- 18** **LE PONTET FESTIF**
Retour en images
- 20** **VIE MUNICIPALE**
Les tribunes des minorités politiciennes, la voix de la majorité pontétienne
- 22** **CARNET / NUMÉROS SANTÉ**



EDITO



Madame, Monsieur,

Chers Pontétiens, chères Pontétiennes

Pour la deuxième année consécutive, cette rentrée de septembre sera très particulière pour nous tous. Elle est placée cette fois encore sous le signe d'une crise sanitaire dont le moins que l'on puisse dire, sans polémique, est que celle-ci ne cesse d'être mal gérée depuis le premier jour.

Dans ce contexte, votre municipalité continue de faire son travail, celui pour lequel elle a été élue. Comme vous le verrez en pages 10 et 11, nous avons profité de l'été pour mettre en place notre plan de relance numérique. Près de 150 ordinateurs portables ou écrans numérique interactifs ont été mis en place dans les écoles. Dans le même temps, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés dans les écoles Pergaud et Curie.

Nous avons annoncé faire une priorité de l'investissement pour notre jeunesse. Avec un demi-million pour cette seule année, nous tenons notre promesse.

Comme vous le verrez en pages 12 et 13, nous avons presque terminé de mettre en œuvre les nombreuses "recommandations" émises par la Chambre régionale des comptes (CRC) lors de son inspection de 2018-2019. Rien ne nous y contraignait sinon le désir de rendre nos services plus efficaces.

Enfin, **il y a tout lieu de se réjouir du développement de notre nouveau club de football,** l'AC Le Pontet-Vedène. Après seulement un an d'existence, il obtient des résultats très supérieurs au peu regretté et très budgétivore US Le Pontet-Grand Avignon. Là aussi, la priorité à la jeunesse, à sa formation technique, à son éducation sportive, est un axe essentiel.

Avec tout mon dévouement,

Joris HÉBRARD

Maire du Pontet
Vice-président du Grand Avignon
Conseiller Départemental

Site internet : www.ville-lepontet.com - **Pour nous écrire :** communication@mairie-lepontet.fr



**CHAQUE JOUR, L'ACTUALITÉ DE NOTRE CITÉ
EST SUR LA PAGE FACEBOOK VILLE DU PONTET.**



Pour ne rien manquer, "likez" la, abonnez-vous à elle. C'est évidemment gratuit et interactif. Comme beaucoup de Pontétiens, n'hésitez pas à nous y écrire !

PLAN DE RELANCE NATIONALE

Joris Hébrard "Le Pontet fera partie des gagnants !"

L'État annonce un plan de relance de 100 milliards. 100 milliards, c'est à la fois beaucoup et peu. Beaucoup parce que cela correspond à 40% des recettes de l'Etat en 2020. Peu car cela ne fait jamais que 15 euros environ par Français. Les communes vont-elles pouvoir en profiter ?

Avant de répondre, je complète ce que vous dites. 100 milliards, c'est le maximum fixé officiellement. En réalité, cela sera sans doute beaucoup moins. Le plan est prévu sur deux ans. Or, il semblerait que seuls 27 milliards seront dépensés cette année.

Sinon, oui, certaines communes vont pouvoir en profiter. A deux conditions. D'abord, avoir su prendre le train administratif en marche, c'est-à-dire avoir présenté des dossiers complets et cohérents. La deuxième condition est que ces projets s'inscrivent dans un des thèmes fixés par l'Etat : l'écologie, la cohésion sociale etc.

Sur ce plan en théorie de 100 milliards, 30 sont réservés aux Régions, aux Départements et aux communes, le reste allant aux entreprises principalement par des baisses d'impôts. La répartition sera faite par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires.

Concrètement combien va recevoir Le Pontet ?

D'abord, il faut savoir que les subventions vont transiter par le Grand Avignon. En tant que vice-président, j'ai veillé à ce que notre commune puisse bénéficier d'un maximum de soutien financier. Dans ce but, j'ai présenté des projets répondant aux enjeux de la transition écologique, du développement durable, de la revitalisation urbaine et de la mobilité douce. Au delà de ce jargon technocratique, cela veut dire à l'arrivée des travaux pour nos entreprises vaclusiennes. Il faut savoir que les collectivités représentent 75% des investissements en France. Sans les communes et leurs activités, le pays ne tiendrait pas. Cet argent qui "descend" de Paris, c'est souvent de l'argent qui revient chez lui et notamment l'argent de la TVA que les citoyens payent ne serait-ce que pour acheter un paquet de riz...

Quant à savoir combien nous allons recevoir, impossible de le dire avec précision avant la fin de l'année. A ce moment, l'Etat aura examiné les dossiers et annoncé les aides exactes qu'il versera. Mais une chose est sûre : Le Pontet ne fera pas partie des oubliés. Nous serons au premier rang des gagnants de ce plan.



Quels sont les projets qui seront subventionnés ?

Il y en a huit. Ils ont été validés par le Grand Avignon fin juin. Mais ils ne tombent pas du ciel. Ils étaient déjà inscrits dans la programmation pluriannuelle des investissements de la ville (PPI), pour cette mandature 2021-2026. Ces huit projets vont coûter environ 11,6 millions, c'est-à-dire presque la moitié de tous les investissements de la ville d'ici 2026. Il s'agit donc d'une affaire considérable.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

Très simplement. Une fois la subvention validée, elle sera versée au rythme de la mise en œuvre des travaux. Cela permettra au budget municipal de faire des économies, celles-ci pourront être alors projetées vers d'autres travaux ou dépenses.

Au-delà de la question du financement, notre souci reste le même : avoir un impact environnemental positif, transformer

et revitaliser notre centre-ville, rendre les services municipaux plus accessibles, de meilleure qualité pour tous les Pontétiens.

Un mot pour conclure ?

Notre participation à ce plan de relance n'est pas la seule actualité de cette rentrée. Nous allons prolonger et renforcer notre plan de réussite éducative. Les actions ne manquent pas. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) va permettre une nouvelle fois à une cinquantaine de collégiens ou d'écoliers de bénéficier tout au long de l'année d'une structure de soutien. Dans le même but, Coup de

Pouce va continuer d'encadrer une dizaine d'écoliers pour des activités éducatives et ludiques. Enfin, le Projet de Réussite Éducative (PRE) qui permet d'accompagner des parents qui ont du mal à s'occuper de leurs enfants, notamment pour ce qui est des devoirs, est prolongé. Une cinquantaine de familles en ont bénéficié l'an dernier.

Bien évidemment, nous ne sommes pas seuls dans ce dossier. La CAF, l'Etat, la MSA sont à nos côtés.

Le Pontet se distingue dans le Vaucluse comme étant la ville comptant le plus de jeunes. Nous en sommes fiers et nous veillerons toujours à ne laisser aucun d'entre-eux sur le bord du chemin.

LES PROJETS QUI SERONT SUBVENTIONNÉS

1. RÉUSSIR LA TRANSITION DU TERRITOIRE :

- Rénovation énergétique du centre de loisirs communal Crillon, pour un montant d'opération de 1 232 000 € H.T.
- Rénovation énergétique d'un nouvel équipement en centre-ville accueillant un service de proximité pour la population, pour un montant d'opération de 1.2 M€ H.T.
- Rénovation énergétique de bâtiments existants pour accueillir le futur centre technique municipal, pour un montant d'opération de 3 M€ H.T.
- Isolation thermique des bâtiments scolaires Bosco et Pasteur, pour un montant d'opération de 1 M€ H.T.
- Développer les mobilités actives ; réalisation d'un cheminement doux/piste cyclable chemin de la Croix Verte, pour un montant d'opération de 200 000 € H.T.

2. RENFORCER LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX :

- Aménagement du secteur Cœur de Ville-Quartier Gare : définir de nouveaux aménagements et équipements urbains sur la Place Joseph Thomas, le quartier Joffre, et le quartier Gare. Le coût prévisionnel, à ce stade des études pré-opérationnelles, s'élève à 3.595 M€ H.T.
- Projet d'acquisition d'un immeuble en centre-ville afin de dynamiser le centre-ville et de désenclaver les quartiers, pour une opération d'un montant de 480 000 € H.T.

3. DÉVELOPPER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Accentuer l'animation et la promotion du territoire ; Mise en accessibilité et sécurité du Château de Fargues.
 - 1^{ère} phase de travaux 2022 pour 475 000 € H.T.,
 - 2^{ème} phase des travaux pour 250 000 € H.T.,
 - 3^{ème} phase des travaux pour 160 000 € H.T.,
 - 4^{ème} phase des travaux pour 20 000 € H.T..

LES ASVP, un indispensable renfort !

La police municipale du Pontet compte dans ses rangs cinq Agents de Surveillance de la Voie Publique, autrement dit ASVP. Ces ASVP n'ont pas le statut de policiers municipaux, mais leurs missions n'en sont pas moins importantes. Elles permettent ainsi de soulager les patrouilles de policiers qui peuvent de la sorte se consacrer à des missions de surveillance ou d'intervention.

Les principales missions des ASVP sont les suivantes :

➤ Contrôle des infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules, notamment pour constater les contraventions relatives au défaut ou à la non-apposition du disque sur les zones bleues ou encore, la non-apposition du certificat d'assurance sur les véhicules terrestre à moteur ;

- Avec l'article L. 1312-1 du code de la santé publique leurs attributions sont également étendues à la constatation de certaines infractions en matière de santé publique (jet de mégots ou de détritrus, épanchement d'urine, crachats...)
- Participation à la surveillance générale de la commune (patrouilles pédestres, en vélo ou scooter)
- Sécurisation de l'arrivée et du départ des enfants aux abords des établissements scolaires

Les ASVP endossent également le rôle d'opérateurs en vidéoprotection, renforçant ainsi leurs collègues opératrices au sein du centre de supervision urbain, pour veiller au bon ordre et avertir les policiers municipaux en cas de nécessité d'une intervention. Ils ont également la possibilité de verbaliser des véhicules en infraction par le biais de la vidéoprotection.

La sécurité au Pontet sur les six premiers mois de l'année

116
demandes déposées dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »

139
interpellations

504
rapports de constatation d'infractions

Pôle prévention-sécurité : de nouveaux responsables

Durant le premier semestre, le pôle prévention-sécurité s'est réadapté pour faire face au départ en retraite du responsable du centre de supervision urbain ainsi que du coordonnateur du CLSPD (Conseil Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance).

Aussi, cela a permis de faire évoluer le pôle en confiant de nouvelles missions à des agents qui ont fait preuve d'une grande motivation pour endosser de nouvelles fonctions.

Ainsi, les postes suivants sont désormais occupés par :

➤ CLSPD : **Mme Yannick Mercieca**

➤ Coordination et projets en vidéoprotection :
Mr Pierre Bernard

➤ Gestion du centre de supervision urbain :
Mr Patrick Gonzales

Ces agents, expérimentés et dynamiques, ont d'ores et déjà fait montre d'implication et de détermination pour mener à bien les projets et missions confiés, participant ainsi à la volonté des agents du pôle prévention-sécurité d'assurer un service public réactif et adapté.



Mutualisation de la PM avec Morières.

Les débuts de cette mutualisation sont prometteurs et ont d'ailleurs été soulignés par la presse locale. Sur les premières semaines de mutualisation, la police municipale du Pontet a effectué 26 patrouilles sur le territoire de Morières, procédé à 2 interpellations et émis 4 rapports sur des faits constatés. Enfin, 16 procès-verbaux électroniques ont été rédigés.

Rappel : les élus d'opposition du Pontet et de Morières avaient voté contre cette mutualisation ou s'étaient abstenus.

LE PONTET FÉLICITÉ par 30 Millions d'Amis



Le magazine 30 Millions d'Amis a récemment mis à l'honneur notre commune dans le domaine animal et notamment l'engagement municipal en faveur de la stérilisation des chats errants. Depuis 2020, une convention unit Le Pontet et cette célèbre association afin de renforcer l'action menée par la SPA de Vaucluse.

Ces stérilisations obéissent à un protocole. La police municipale est chargée de centraliser les signalements de chats errants. Une bénévole et la SPA réceptionne les demandes de stérilisation. Chaque cas est étudié dans sa spécificité.

Enfin, un cabinet vétérinaire qui consent des tarifs réduits pour ces chats sans maître procède à la stérilisation.

Dans le cadre de cet article, il est important de revenir également sur l'euthanasie de certains animaux errants. Les seules euthanasies pratiquées le sont sur des animaux souffrants et **seulement sur décision d'un vétérinaire**. La commune n'est, ni de près ni de loin, prescripteur dans ce dossier. Cette pratique est encadrée, notamment par le code rural mais aussi par une convention signée avec la SPA depuis 1984. Celle-ci est reconduite depuis de façon récurrente.

156

chats ont été
stérilisés en 2020,
dont

80

pris en
charge par
la ville



RETOUR SUR UN BEL ÉTÉ dans nos centres de loisirs



Dans une ambiance de camaraderie, les enfants ont pu profiter de bonnes vacances grâce à une programmation variée des différents centres de loisirs du Pontet. De nombreuses activités ont été proposées : téléski nautique, mur d'escalade, ninja warriors, run and shoot, randonnées, canoë, accrobranche, mud day et bien d'autres. Toutes les mesures avaient été prises pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. À commencer, bien évidemment, par le respect du protocole sanitaire en vigueur.

PROGRAMME POUR LES VACANCES DE TOUSSAINT

CRILLON SPORT - STAGE SPORTIF

Les stages sportifs de Crillon Sport seront ouverts du **lundi 25 au vendredi 29 octobre** et du **mardi 2 novembre au vendredi 5 novembre 2021**.

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille ou au Service des Sports à partir du **mardi 5 octobre 2021**.

Toutes les mesures sont prises pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, nos équipes restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au **04 90 31 66 42**

CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs Crillon et Pasteur seront ouverts du **lundi 25 au vendredi 29 octobre** et du **mardi 2 novembre au vendredi 5 novembre 2021**.

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille ou au Centre des loisirs à partir :

- Date d'inscription pour Crillon : **mardi 5 octobre 2021**
- Date d'inscription pour Pasteur : **mardi 12 octobre 2021**

PROGRAMME POUR LES VACANCES DE NOËL

CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs Crillon et Pasteur seront ouverts du **lundi 20 au vendredi 24 décembre 2021**.

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille ou au Centre des loisirs à partir :

- Du **mardi 30 novembre 2021** pour le centre des loisirs Crillon
- Du **jeudi 7 décembre 2021** pour le centre des loisirs Pasteur

Pour tous renseignements complémentaires, nos équipes restent à votre disposition au **04 90 31 35 26**.

Notre structure suivra les directives et mesures sanitaires liées au COVID-19. Nos animateurs sont sensibilisés au protocole et mesures sanitaires à appliquer depuis le début de la crise sanitaire. Les activités proposées, qui nécessitent un aménagement des conditions d'accueil, seront en adéquation avec le protocole en vigueur (gel hydro-alcoolique, masques pour les adultes, distanciation, ...).

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

achat de la maison Rivarel



Dans le cadre de l'organisation des services municipaux et afin d'offrir le meilleur service public, il est apparu la nécessité d'installer les services techniques de la ville dans un cadre à la fois opérationnel et harmonieux.

Dans ce but, la municipalité a acheté au début de l'été un espace de presque 3 000 m² connu sous le nom de la maison Rivarel. Situé au 18 de l'avenue Charles de Gaulle, ce terrain avait été préempté par l'établissement public foncier chargé du dossier de la construction du tramway.

C'est au Grand Avignon, devenu depuis propriétaire du site, que la commune va verser le prix de la vente à savoir 263 000 euros. Cette somme correspond, conformément à la loi, à l'estimation des services de l'Etat.

LE CENTRE DE LOISIRS MONIQUE JOLY va être rénové

Existant depuis 1980, ce centre de loisirs situé chemin du Canal Crillon est l'objet d'un projet de rénovation important. Le projet comporte également un volet de mise en conformité. L'ensemble des bâtiments est concerné. Le préfabriqué jouxtant la maison de maître sera remplacé par un bâtiment plus adapté. Un préau sera créé pour relier les deux structures.

Au total, le projet devrait coûter environ 1,5 million d'euros TTC. La municipalité a déposé de nombreuses demandes de subventions auprès de l'Etat, mais aussi de la CAF, de la Région et du Grand Avignon. Au total 720 000 euros HT.



494 000 EUROS INVESTIS pour nos enfants !

Durant les vacances d'été, la municipalité a procédé à d'importants travaux dans plusieurs écoles et surtout a mis en place un grand plan de relance numérique. Tour d'horizon.

Rénovation de la cuisine de l'école élémentaire Louis Pergaud

Les travaux ont consisté en une sécurisation et une mise aux normes avec notamment le dispositif dit HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) qui sert à identifier et maîtriser les dangers au regard de la sécurité alimentaire.

A ce dispositif s'ajoutent le remplacement des menuiseries extérieures, une redistribution des volumes intérieurs de la cuisine et la mise en conformité des installations techniques (gaz, électricité...). Enfin, la réfection de l'éclairage du réfectoire a été faite.

En détail :

- Dépollution des éléments amiantés sur les menuiseries
- Réfection des vestiaires hommes et femmes
- Réfection des zones de stockage
- Création d'une marche en avant (le principe de marche en avant est la mise en place d'une démarche qualitative de l'hygiène avec pour principe de base que les produits sains ne doivent pas croiser le chemin des produits souillés.)
- Réfection de l'ensemble des réseaux (eau, gaz, électricité...)
- Remplacement du sol existant (carrelage)
- Passage des réseaux en vide sanitaire
- Changement des menuiseries existantes
- Réfection de l'éclairage du réfectoire
- Ouverture de la porte condamnée sur la rue.

→ **Le montant total des travaux s'élève à 244 875.90 € TTC**

Remplacement des menuiseries école maternelle Louis Pergaud et école élémentaire Marie Curie

Ces travaux ont porté sur le remplacement de près d'une dizaine de menuiseries extérieures de l'école élémentaire Marie Curie et la pose de films sur certaines menuiseries (au nombre de 104 films). A cela s'ajoute le remplacement d'une partie des menuiseries extérieures (au nombre de 58) de l'école maternelle Pergaud, sachant que les autres menuiseries ont déjà été changées.

→ **Le montant total des travaux s'élève à 72 506.16 € TTC**



Ecole élémentaire Pergaud

Plan de relance numérique

Ce plan de relance numérique a conduit la commune à procéder à des travaux dans toutes les classes des cinq écoles élémentaires de la Ville (Marie Curie, Jean de la Fontaine, Louis Pasteur, Louis Pergaud et Henri Bosco).

Les travaux réalisés comprennent la fourniture, la pose et le raccordement de l'ensemble des installations électriques courants forts et courants faibles, à savoir : l'alimentation Basse Tension, les câblages et cheminements et le réseau téléphone et informatique.

La commune a acheté, pour les classes de CM1 et CM2, un ensemble d'équipements numériques spécifiques. Les équipements seront composés d'écrans numériques interactifs sur roulettes, de chariots sécurisés pouvant contenir des ordinateurs portables (classe mobile), d'ordinateurs portables et de connectiques diverses.

Pour alimenter les différents matériels, des prises électriques et internet supplémentaires ont été créées. Chaque école est équipée d'un switch et de bornes d'accès wifi afin de connecter l'ensemble des équipements au réseau. Les écoles ont chacune leur réseau propre.

L'installation des équipements a été mis en place par le service informatique en collaboration avec les animateurs informatique du service des sports.

LISTE DES ÉQUIPEMENTS :

- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE :**
2 écrans numériques interactifs, 1 chariot mobile, 15 ordinateurs portables élèves + équipements, 2 ordinateurs portables enseignants + équipements, 17 casques audio, 3 bornes wifi et 1 switch.
- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI BOSCO :** 3 écrans numériques interactifs, 2 chariots mobiles, 24 ordinateurs portables élèves + équipements, 3 ordinateurs portables enseignants + équipements, 27 casques audio, 5 bornes wifi et 1 switch.

- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR** : 5 écrans numériques interactifs, 2 chariots mobiles, 30 ordinateurs portables élèves + équipements, 5 ordinateurs portables enseignants + équipements, 35 casques audio, 7 bornes wifi et 1 switch.
- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS PERGAUD** : 4 écrans numériques interactifs, 2 chariots mobiles, 30 ordinateurs portables élèves + équipements, 4 ordinateurs portables

enseignants + équipements, 34 casques audio, 6 bornes wifi et 1 switch.

- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE CURIE** : 4 écrans numériques interactifs, 2 chariots mobiles, 24 ordinateurs portables élèves + équipements, 4 ordinateurs portables enseignants + équipements, 28 casques audio, 6 bornes wifi et 1 switch.

→ **L'ensemble se monte à 176 857 euros TTC**

Déjections canines : un vrai enjeu de santé publique



Les espaces publics de notre ville sont régulièrement salis par des déjections canines. Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit notre cadre de vie. Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour

enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe, article R632-1 du Code Pénal, d'un montant de 135€.

Pour aider les propriétaires de chiens à remplir leurs devoirs, la commune a installé des distributeurs de sacs dans 25 lieux différentes : rue Paul Manivelle, rue Roumanille, rue Théodore Aubanel, rue Anselme Mathieu, rue Decauville, rue Panisset, Avenue de la gare, quartier de l'Arbalestière, allée des Bleuets, espace vert La Prétontaine, rue Henri Matisse, rue maître Cornille, rue des Fileuses, avenue de la Farandole, chemin de la Croix Verte, rue Marius Jouveau, allée des Florales, rue des Lettres de mon moulin.

CIVISME : notre ville n'est pas une poubelle !

Dépôts sauvages, jets de mégots, canettes, papiers, masques, encombrants déposés, notre ville est quotidiennement victimes d'incivilités qui détériorent durablement la qualité de vie de chacun et l'image de notre ville.

La propreté est l'affaire de tous et nous sommes tous concernés : si les services techniques de la ville œuvrent au quotidien pour enlever, nettoyer, balayer, réparer... faire le choix d'une ville propre est de la responsabilité de chaque usager : utiliser les corbeilles mises à disposition, rapporter



ses déchets, jeter son mégot dans l'éteignoir, appeler le service compétent avant de déposer des encombrants, ne pas déverser des dépôts dans la nature, ouvrir le conteneur pour y déposer son sac... chaque geste compte.

L'enlèvement des encombrants est de la compétence du Grand Avignon, un seul numéro le **0800 71 84 84 (prise de rendez-vous)**.

Ces incivilités ont coûté aux Pontétiens en frais de ramassage 46 300 € TTC pour l'année 2020

RAPPORT DE LA CRC :

56% de ses recommandations appliquées dès la 1^{ère} année !

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) avait dans son rapport de 2019 souligné de nombreux points positifs quant à la gestion de la ville depuis 2014. Pour autant, elle avait émis neuf "recommandations" destinées à améliorer l'efficacité des actions municipales ainsi que le service public. Très techniques pour la plupart, elles ont été entièrement ou partiellement mises en œuvre depuis deux ans. En voici le résumé.

FIABILITÉ DES COMPTES ET PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE

- 1 ✓ Les fiches d'inventaire des biens détenus par la commune comportaient des erreurs, remontant parfois à de nombreuses années avant 2015. L'ensemble représentait un volume de 7,8 millions d'euros. Les corrections nécessaires ont été apportées. Afin d'éviter que se reproduise une telle situation, un protocole administratif a été mis en place.
- 2 ✓ Afin de sécuriser la poursuite de l'aménagement du centre-ville dévolu à un concessionnaire, la commune a procédé à un contrôle de son compte-rendu d'activités. Ce contrôle a permis de chiffrer exactement l'ensemble de l'opération, y compris les engagements hors bilan. De la sorte, la poursuite de la concession, qui doit se terminer en septembre 2022, est sécurisée.
- 3 ✓ Les municipalités précédentes n'avaient jamais mis en place un Plan Pluriannuel des Investissements (PPI). La situation financière très précaire trouvée en 2014 avait empêché la municipalité actuelle d'en faire un. Mais avec la nouvelle mandature et l'amélioration des comptes, la donne a changé. Un PPI qui couvre la période 2021-2026 a été voté. Il représente 25 millions d'euros. Il répond parfaitement à l'attente de la CRC.



Chambre Régionale des Comptes

GESTION LOCALE

- 4 ✓ La gestion des biens immobiliers détenus par la commune était jusqu'à présent un peu au fil de l'eau. Dans ce contexte, la CRC a demandé la mise en place d'une organisation et d'une stratégie couvrant tous les volets du dossier : achats, ventes, locations, réparations, entretien, fonctionnement courant, etc.

En réponse, la municipalité a commencé à travailler à la création d'un plan pluriannuel en matière de gestion immobilière. Ce PPI sera opérationnel en cours de mandat.

- 5 ✓ La question du bail des locaux de la police municipale a également retenu l'attention de la CRC. Les magistrats de la cour estiment, comme la municipalité actuelle, "les charges exorbitantes". Rappelons que ces locaux appartenaient à la commune, qu'ils ont été vendus en 2004 par une précédente municipalité, l'acheteur a alors loué les locaux à la ville ! Et ce à un prix très élevé. En avril dernier, la municipalité a lancé une procédure judiciaire afin d'annuler la vente de 2004. L'action risque de durer plusieurs années.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 6 ✓ La CRC recommande que la durée légale de temps de travail des agents municipaux (1 607 heures/an) soit respectée. Suite à un vote du conseil municipal de juin, cette recommandation sera appliquée à compter du 1er janvier 2022. Pour information, le temps annuel appliqué lors de l'élection de la nouvelle municipalité était de 1 540 heures/an soit 67 heures (environ deux semaines) de moins que la loi.
- 7 ✓ Comme dans toutes les communes de France, certains agents bénéficient de logements "pour nécessité absolue de service". Dans le cas du Pontet, certains de ces logements, octroyés depuis longtemps, avaient été attribués de façon irrégulière. Une décision sera prise dans ce dossier une fois la délibération sur le temps de travail appliquée et la liste des emplois bénéficiaires examinée.

CONTRÔLE EXTERNE

- 8 ✓ La CRC insiste sur la nécessité de mieux encadrer l'octroi des subventions aux associations. Dans ce but, la municipalité a mis récemment en place un protocole. Celui-ci prévoit, entre autres, un dispositif de contrôle/évaluation de l'emploi de la subvention par les associations recevant plus de 23 000 euros par an. Un dispositif d'analyse des bilans et comptes de résultats est également mis en place.

Rappelons que le secteur associatif du Pontet pèse environ 957 000 euros d'aides directes et 140 000 d'aides indirectes. 88% des subventions vont au sport et aux loisirs.

- 9 ✓ En écho au rapport de la CRC qui jugeait juridiquement risqué le financement par la Ville de l'Amicale des fonctionnaires territoriaux, ses membres ont dissous leur association en janvier 2021.

Le solde de trésorerie sera versé au CCAS du Pontet. De son côté, pour remplacer l'Amicale, la commune a adhéré à la même date au Comité National d'Action Sociale (CNAS). Le CNAS offre aux fonctionnaires un panel d'activités ou de produits plus varié et étendu que celui que l'Amicale pouvait fournir.



Au total, un an après la publication du rapport de la CRC, la municipalité a donc appliqué à 100% cinq des recommandations, deux sont en cours d'achèvement, une le sera d'ici deux ans, enfin une autre fait l'objet d'un contentieux.

C'est donc un satisfecit que l'on peut décerner aux services municipaux et aux élus qui ont su rapidement réagir et tracer de nouvelles voies.

L'AC LE PONTET-VEDÈNE, un club en plein essor...

L'AC Le Pontet-Vedène, né de la fusion entre l'AS Pontet et l'AC Vedène en fin de saison 2019 ne cesse de se structurer et de se développer. Création d'une école de football féminin, obtention de labels, montées en niveau Régional et National, création d'une section Foot Loisirs, ... Quelques points forts de ce club en pleine évolution.

Une école de football féminin...

Au-delà de l'engouement actuel pour la pratique du football féminin, la création de cette école réaffirme la volonté de l'AC Le Pontet-Vedène de favoriser l'égalité et la mixité au sein du club. Ainsi ce ne sont pas moins de 49 licenciées, réparties sur les catégories U6 à Senior, qui ont évolué au sein du club sur la saison 2020-2021.

Le club a reçu le Label Féminin « Bronze » qui récompense le travail engagé depuis deux saisons pour valoriser et permettre aux féminines d'exister à part entière.

L'objectif aujourd'hui est de pérenniser l'existant et de créer les catégories manquantes, à savoir les U15. Un important travail de prospection a été fait auprès des collèges Jules Verne au Pontet, Lou Vignarès à Vedène et Anne Franck à Morières.

Des équipes au niveau Régional et National...

Au cours de la saison 2019-2020, deux des équipes ont accédé à de hauts niveaux : l'équipe fanion au niveau Régional 2 et les U17 au niveau National, la seule équipe du département représentée à ce niveau-là.

Les jeunes, malgré l'exigence qu'impose le niveau National, sont restés dans la course. Ils terminent 6ème du classement, après 8 journées de championnat (4 victoires / 4 défaites) et en ayant tout de même affronté des équipes professionnelles telles que Toulouse FC, Montpellier Hérault et Girondins de Bordeaux.

La volonté du club est de fédérer des équipes composées essentiellement de « locaux », de privilégier la formation des jeunes et de fidéliser ces licenciés jusqu'en équipe Senior.

Une section « Foot Loisirs »...

Grâce notamment aux éducateurs et moniteurs mis à disposition du club par la municipalité du Pontet, l'AC Le Pontet-Vedène a pu créer, en 2020, une section « Foot Loisir ». Le « Foot Loisir » se définit comme une pratique du football où l'esprit de compétition doit être respectueux de l'adversaire,



exempt de toute volonté d'agressivité, dans un esprit de convivialité. Le foot pour tous, sans contrainte et sans compétition, pour le plaisir ; une pratique accessible à tous où l'accent est mis sur le rôle socio-éducatif du sport.

Les entraînements ont lieu les mercredis, de 14h à 16h, sur le stade Saint-Louis au Pontet et s'adresse à des jeunes de 6 à 11 ans désireux de découvrir cette pratique du football. Un tarif préférentiel est mis en place permettant au plus grand nombre d'y accéder.

Des perspectives et de l'ambition...

La professionnalisation des équipes encadrantes est un axe fort du projet sportif. Ainsi, le club accompagne de jeunes éducateurs dans leur cursus de formation tant au niveau administratif que pédagogique. Il accueille également des jeunes en contrats d'apprentissage. Le club devrait recevoir le label « Jeunes - Excellence » et réitérera l'obtention du label « Élite » pour la saison prochaine.

Un club, deux territoires... des forces complémentaires, des moyens mutualisés qui permettront au club de se structurer et se professionnaliser davantage, d'atteindre ou de se maintenir au niveau et représenter au mieux les villes du Pontet et de Vedène, ainsi que le Vaucluse.

L'AC Le Pontet-Vedène : chiffres et structures

Sous la houlette des vice-présidents Didier Ricard et Yann Guiliani, l'AC est devenu en une seule année le plus gros club du Vaucluse et ce malgré la pandémie. 535 licenciés dont 480 jeunes ! 5 éducateurs mis à disposition par la commune du Pontet pour un total de 35 heures/semaine. 250 000 euros, c'était le montant de la subvention pontétienne à l'ancien club. 30 000, c'est le montant de la subvention à l'AC. Huit fois moins de subventions, mais de bien meilleurs résultats. Au Pontet sont mis à disposition le complexe Saint-Louis, le stade Monbord et, pour les féminines, le stade de Cassagne.

A Vedène sont mis à disposition les deux terrains du complexe la Banastiere. Le club-house et le siège social sont sur cette commune.

Du haut niveau, des médailles, des récompenses pour nos associations sportives

Natation : le club du Pontet distingué au niveau national

Le comité directeur de la Fédération Française de Natation a décerné en juin à l'US Le Pontet le label « Développement », mention Compétition (option : natation course). Ce label est une importante reconnaissance de l'investissement du club quant à la qualité de ses prestations. Il souligne également le professionnalisme de ses encadrants.

Nos jeunes boulistes : vice-champions du Vaucluse !

Une remarquable performance sportive cet été pour l'équipe minime du club de pétanque du Pontet qui a décroché le titre vice-championne du Vaucluse. Les finalistes des championnats Triplettes Jeunes dans la catégorie des « Minimes » sont Cortes Ezéchiél âgé de 8 ans, Gonzales Mailan âgé de 8 ans et Persia Julien âgé de 10 ans minimes. Deux des joueurs sont encore en catégorie benjamin et ont fini deuxième de la ligue PACA passant à côté de justesse de la qualification au championnat de France. Par ailleurs, le club a été qualifié pour les demi-finales du championnat de France des clubs.



16 FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Pontet a la chance de compter un tissu associatif riche qui contribue à l'attractivité et au dynamisme de la ville. Venir à la fête des associations, c'est découvrir une offre de loisirs et de sports pour tous les goûts et tous les âges.

Chaque année, près d'un millier de Pontétiens participent à l'événement. Cette année encore, la fête accueillera 40 stands et de nombreux jeux pour les enfants.



SAMEDI 11 SEPT.
De 9h30 à 17h

**COMPLEXE SPORTIF DE FARGUES
LE PONTET**

- DÉMONSTRATIONS
- ANIMATIONS
- STRUCTURES GONFLABLES
- FOOD-TRUCKS
- JEUX DE FOIRE

MAIRIE DU PONTET
WWW.VILLESEPONTET.COM

Réseaux Sociaux:   



La Mairie du Pontet bénéficie d'une **SUBVENTION**

Sur les fonds européens (FSE)
pour l'achat des kits Anti-covid
aux Services Municipaux



CRISE SANITAIRE

Afin de contribuer à la lutte contre la crise sanitaire du COVID 19, la ville du Pontet a pris des mesures adaptées pour assurer la continuité du service Public dans des conditions de sécurité sanitaire optimales, en dotant les services municipaux de kits de Matériel de protection (masques, visières, gants, gel hydroalcoolique, vitres plexiglas pour comptoirs).

Cette opération a été cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE) au titre du programme Opérationnel National pour l'emploi et l'inclusion en métropole, dans les conditions fixées par la convention signée le 4 mai 2021.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires ainsi que la restauration font l'objet d'une tarification journalière par créneau.

GARDERIES DU MATIN

Pour chaque école maternelle et élémentaire, l'accueil des enfants est possible le matin dès 7h45 jusqu'à 8h15, sous la responsabilité du personnel communal qui y est affecté.

GARDERIES DU SOIR ET ETUDES

En maternelle

De 16h30 à 18h00 : Garderie avec sortie échelonnée à partir de 17h

En élémentaire

De 16h30 à 16h50 : Garderie.

De 16h30 à 18h00 : Etude dirigée assurée par un enseignant et un employé communal.



ACTIVITÉS AQUATIQUES

La ville propose des activités en fonction de l'âge.

Renseignements

et inscriptions : 04 90 03 15 76

- 4 à 6 ans : bébés nageurs
- 6 à 11 ans : école de natation municipale ouverte aux enfants
- Nages Adultes : cours spécifiques sur 4 lignes

TARIFS À L'ANNÉE DE SEPTEMBRE À JUIN

Tarifs	Pontétiens	Non Pontétiens
Activités adultes	1 cours : 100 €	1 cours : 220 €
	2 cours : 170 €	2 cours : 280 €
	3 cours : 230 €	3 cours : 330 €
Ecole de Natation	115 €	160 €
Bébé nageurs	50 € / trimestre	70 € / trimestre

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU PONTET

Ouverte du lundi au samedi dans les horaires suivants :

- Lundi : 14h - 18h30
 - Mardi à jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h30
 - Vendredi : 9h - 12h
 - Samedi : 9h - 12h
- (Fermé samedi matin pendant les vacances scolaires)

Tarifs	Pontétiens	Non Pontétiens
Enfants	5,50 €	18 €
Adultes	11 €	18 €



RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022 REPRISE DU CLAS

Les cours d'accompagnement à la scolarité reprendront avec la nouvelle rentrée scolaire. Les cours sont dispensés en fonction du niveau des enfants :

CLAS du mercredi se fera comme suit :

- 9h - 10h pour les CP
- 10h - 11h pour les CE1
- 11h - 12h pour les CE2
- 13h30 - 14h30 pour les CM1
- 14h30 - 15h30 pour les CM2
- 15h30 - 16h30 pour les 6°.

La nouvelle formule pour les collégiens

« A TOI DEVOIRS » : Lundi : 16h45 - 18h pour les 5° • Mardi : 16h45 - 18h pour les 4° • Jeudi : 16h45 - 18h pour les 3°.

Durant chaque période de vacances scolaires, des ateliers thématiques seront proposés aux enfants inscrits : Citoyenneté, Ateliers Parents/Enfants, Sorties culturelles, Ateliers sur les dangers du numérique, Street Art. Les inscriptions s'effectuent à l'accueil du BIJ au tarif de 20 € l'année.

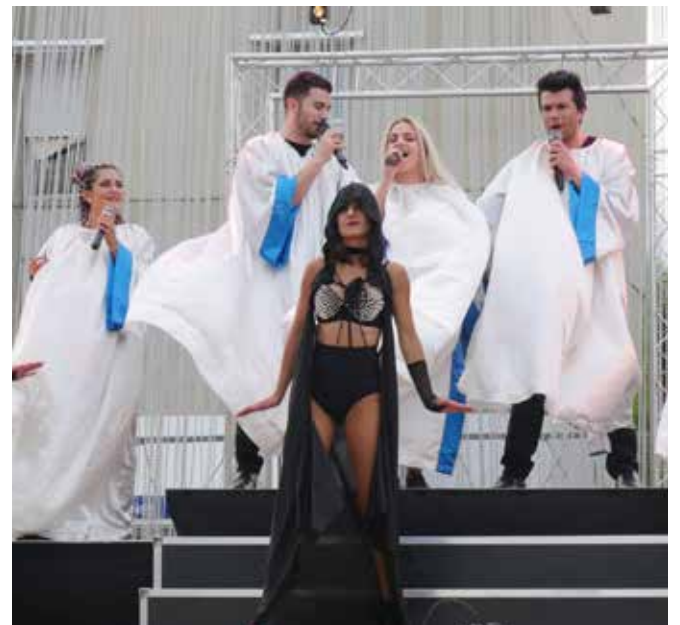
FÊTE DE LA MUSIQUE

L'ouverture de la session festival d'été au pontet a débuté cette année avec la fête de musique qui s'est tenue le 21 juin. La place Joseph Thomas s'est transformée en une scène de concert où les animations musicales ont eu lieu. La soirée s'est ouverte à 19 h, avec une première démonstration du groupe PAKALO, suivie du Show Lorca.



CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET

Dans le cadre des festivités organisées à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la ville du Pontet a organisé comme chaque année une programmation spéciale à ce rendez-vous annuel. Les préparatifs de la fête nationale ont eu lieu sur la place Joseph Thomas qui a accueilli le Groupe Haute Tension TOP 50 pour un concert gratuit. Les spectateurs ont pu suivre durant plus de 2 h, les différents passages de ce groupe dans une ambiance festival et chaleureuse.



LA FÊTE MÉDIÉVALE

Le succès d'une nouvelle édition

La Fête Médiévale de cette année a connu la présence d'un large public autour de 2 jours de festivités au château de Fargues. Les visiteurs ont pu assister à une palette d'animations qui a été proposée : le conte, la catapulte à bonbons, les saynètes, le spectacle de feu, défilés... Ainsi que de nombreuses activités gratuites : jeux en bois, escape games, tir à l'arc, la vie au moyen Age la cuisine, les outils ...

Pour la Médiévale du Pontet 2021, c'est plus de 140 intervenants sur le site entre le château de Fargues et l'auditorium.



LE POINT DE VUE DES minorités

AVERTISSEMENT ! Ces tribunes de l'opposition sont publiées conformément à l'article 26 du règlement intérieur du Conseil municipal. En aucun cas, la municipalité du Pontet ne saurait être tenue responsable du contenu, de l'orthographe et de la syntaxe de ces textes.

Alors que le festival d'Avignon est terminé, nous constatons, une fois de plus, qu'aucune pièce n'a été jouée dans notre ville du Pontet.

Certes, la culture n'est pas dans les priorités de la municipalité, mais de plus qui aurait envie de venir voir une pièce dans notre ville où les espaces verts ne peuvent que faire fuir les touristes.

Les mauvaises herbes pullulent : du rond -point de Décathlon, au centre-ville et que dire du parcours sportif ?...Belle image d'une ville où il fait bon vivre !

Est- ce la faute des Pontetiennes et des Pontétiens ? Des employés municipaux chargés des espaces verts ?

Bien sûr que non !!

C'est le résultat de l'absence de volonté de la municipalité d'avoir une ville propre et bien entretenue. Outre l'impression d'abandon donnée par ce manque d'entretien, c'est aussi une source de risque supplémentaire, en cas d'incendie lié notamment à la sécheresse.

Chères Pontétiennes,
Chers Pontétiens,

Cette rentrée sera marquée, une nouvelle fois, par la crise sanitaire majeure que traverse notre pays depuis bientôt deux années. La vigilance au quotidien, le maintien des gestes barrières et la vaccination, pour ceux qui le souhaitent, sont les seules options qui s'offrent à nous.

Au Pontet, comme dans toutes les communes de France, chacun devra continuer à adapter son quotidien aux contraintes et aux obligations qu'imposent cette situation difficile accentuée depuis quelques semaines avec l'arrivée du variant Delta de la COVID 19. Plus que jamais, seule la démarche citoyenne et responsable de chacun d'entre nous permettra d'endiguer le fléau de la contamination.

Dans nos écoles et au collège du Pontet, nos enfants et nos jeunes vont connaître une nouvelle rentrée scolaire quelque peu compliquée ponctuée par les mesures de protection sanitaires et les gestes barrières.

Aujourd'hui, nos efforts doivent se tourner vers les plus démunis et les plus fragiles. L'isolement, la précarité, le repli sur soi et la rupture sociale sont les facteurs aggravants d'une crise qui aura mis en exergue les faiblesses et les failles de notre mode de vie actuel.

On nous retorquera que l'utilisation de pesticides dans les espaces publics est désormais interdite par la loi. C'est vrai.

Cependant, il existe différentes méthodes de désherbage comme le paillage organique ou synthétique .

Mais surtout, il faudrait réfléchir à l'aménagement des espaces publics et anticiper l'entretien qu'ils engendrent. Cette réflexion doit être menée le plus en amont possible, dès la conception de nouveaux ouvrages et à chaque fois que des travaux sont envisagés. Pour cela, il faut une véritable politique municipale d'aménagement des espaces verts et collectifs. Ce qui n'est pas le cas et malheureusement au Pontet .Un seul constat s'impose: notre ville se dégrade au fil des mois.

Caroline GRELET JOLY / Stéphane LALE

La ville du Pontet n'est malheureusement pas épargnée et nombreux sont nos concitoyens à être touchés directement ou indirectement par les effets pervers de cette crise. Plus que jamais, l'entraide et la solidarité entre familles, voisins ou amis sont la solution à bien des problèmes.

De même, notre commune et l'ensemble de ses élus, se doivent d'accompagner au mieux tous ceux qui seront impactés par cette crise. Notre groupe « Unis et engagés pour le Pontet » sera, comme toujours, à vos côtés pour y veiller.

Souhaitons à chacune et chacun, une belle rentrée 2021 et gardons ensemble l'espoir de voir bientôt la fin de cette pandémie.

Nathalie SEGUIN / Zohra LOUNI
Jean-Luc CORTIAL / Jean-Firmin BARDISA
Groupe « Unis et engagés pour le Pontet »
www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet
(Rédigé le 10 août 2021)

Le point de vue de la MAJORITÉ



Madame Grelet-Joly et Monsieur Stéphane Lale reprochent à la municipalité de ne pas avoir programmé une pièce de théâtre durant le festival d'Avignon. Il a peut-être échappé à ces élus d'opposition que le festival d'Avignon, officiel ou off, se passe à... Avignon et que Le Pontet n'a absolument aucun pouvoir en terme d'organisation dans ce festival. Quant à présenter une pièce hors festival, il faut beaucoup de prétention pour imaginer que nous pourrions concurrencer Avignon.

Mais ce reproche infondé est, en réalité, un prétexte pour aborder un autre sujet : les espaces verts de la ville seraient mal entretenus. Cette accusation, même si les accusateurs prétendent le contraire, vise principalement les fonctionnaires de la ville. En effet, il n'a échappé à personne que ce n'est pas le maire qui conduit la tondeuse ou l'élus aux sports qui arrose les fleurs. Il n'est pas correct que des élus s'en prennent ainsi à des agents communaux qui font leur travail et le font bien.

Mais, sur le fond, plusieurs réponses doivent être apportées. La meilleure preuve que la ville possède des espaces verts de qualité est qu'elle s'est vu attribuer le très convoité Label des villes et des villages fleuris. Ce label est décerné par un jury indépendant composé de professionnels. Mme Grelet Joly et M. Lale se pensent-ils plus compétents qu'eux ?

C'est dans ce contexte de recherche constante de la qualité qu'en mai dernier les équipes des espaces verts ont, en une seule journée, installé une douzaine de parterres de fleurs répartis sur l'ensemble de la commune. Annuellement, le service tond 190 000 m², taille 2 840 m de haies. 60 arbres ont été plantés en 2020, autant le seront à la fin 2021.

Pour ce qui est de la sécheresse, Mme Grelet Joly et M. Lale ne peuvent ignorer en tant qu'élus que la préfecture a publié un arrêté réduisant l'usage de l'eau d'arrosage. Enfin, pour ce qui est des alternatives au désherbage, les services de la ville n'ont pas attendu les remarques de l'opposition pour travailler à mettre en place une nouvelle organisation.

Reste la question de la saleté qui provient du mauvais comportement d'une petite minorité. Ces incivilités sont systématiquement frappées d'une amende lorsque leurs auteurs sont pris sur le fait. Mme Grelet Joly et M. Lale devraient savoir que le même problème existe dans toutes les villes de notre région et cela continuera tant que les amendes et les peines resteront aussi faibles.

Pour conclure, sur l'ensemble des points abordés par ces élus d'opposition aucun n'est valide, aucun ne dépasse le stade du « yaka faudrait », tous témoignent d'une absolue méconnaissance du fonctionnement de la commune.

●●● NAISSANCES ●●●

GEILLE CASTILLA Matéo • GUENDAZ Rovane, Eline • ALAOUI Yanis • FEGUIRI Hana, Zayna, Samra • DALLALI Jana • COLOMINA Sacha • KRALFA Nelya • EL MELLOULI Mylan • CABRANE Amel • JAMÂA Ibrahim • SCHMETZ Alicia, Annick, Arlette • SEMENYOUK Anna, Flora, Sofia • OUALI Rayhana • BOUSSEHMAD AHRAM Mahir • GARCIA Kaly, Manon, Cassiopée • TNAIBI Meriem • ADOLPHE Stallone, Henri • MANSOUR Bayane, Bechira • MBARKI Othman • AZOUZ Lyad • AZOUZ Taliya • RUOCCO Léna, Élodie • ARIBA Noâm • MAÂRAD Youssef • AMGHAR Imran • FAKHRI Ahmed • EL HANY Kamila • GOUFAL Jodie • ARAB Ilaf • YALÇINTAS Eymen • DAUBENFELD HERICHER Lou, Myloh, Diego • AZZARO Laëtitia, Laure • EL AYYADI Aymen • BOCAHUT Maël, Andrea • BRESSIEUX Jade, Emilie • BENZEKRI Jilani, Abdelkrim • SLIMANI Ilyan, Mohamed, Ahmed, Bensaada •

●●● MARIAGES ●●●

LEYDIER Fabrice, José et BALLAMAN Laura, Jessica • BACTAVATCHALANE Honoré, Suresh et ESTRANGIN Florence, Marie, Ali, Alix • RAMOUL Moatez, Mohammed, Ali et SIDI-IKHLIF Racha • ANJGUAR Mimoun et CHAABATE Bouchra • FRANCHINI Grégory et ZERGAINOH Laura, Anaïs • BAKIR Noredine et SERRAF EL HABOUBA Amelle • VALENTINI Cédric, Fernand, Norbert et GOMEZ Aurélie, Élise • PRIMA Jean-Louis et DUBOIS Céline, Marie-Rose • MERCIER Jordan, Patrick, Henri et FOURMENT Maéva, Stéphanie, Océane • COUVERT Gaël et MORAÉS Florence, Marie-Christine, Andrée • CARRILLO Sébastien et BULTEZ Nadège, Sylvie, Marie, Eliane • SERBAN Édouard-Emanuel et RUSU Daniela • DIDI Abdelkader et AL SHUKAIRI Jokha • YAHIA Toufik et BOUSRAOU Samira • CAVALLI Johan, David et BORDY Aurélie, Chris • CARRETTE Pascal et ROSA SERRANO Encarnacion • NOTEBAERT Christophe, Michel et MONTAGARD Manon, Jeanne, Orane • NZAMBOUNG Eugène, Stéphane et MVONDO OYOUA Anne, Sarah • ORTIZ SARMIENTO Jhon, Jairo et VILLARD Andréa, Jeanine, Arlette • BYL David et DONADILLE Marie, Anne-Sophie • EL BOUICH Zidane et LHANI Imane • MENAULT Emmanuel, Jacques, André et MASSÉ Aurélie, Jocelyne, Thérèse • BENSALAH Youssef, Rida et MUNOZ Laëtitia, Anaïs • VILLARD Pierrick, Thierry, Joffre et MAZERAN Léa, Francine, Monique • VAVASSEUR Martin, Pierre, Marc et PLUCHART Marine, Sophie, Christiane • HAMIDI Richard et IBOT Caroline, Yvonne, Ginette • TRICARICO Olivier, Jean-Claude, Pierre et MOUSSALY Véronique • ANTOINE Arnaud et da COSTA Annabelle, Laure •

DÉCÈS

ANGULO OLMO Antonio • SCHREPEL René, Albert, Antoine • LUBAC veuve LAVAL Rollande, Andrée • OUNNAS veuve KEBAILI Ouiza • DAVID épouse REGGIANI Geneviève, Delphine, Josette • EZZAHER Embarek • SANNA Pierre • AYMARD veuve DAVID Maryse, Jeanne, Claudia • AHBIBI Khalid • MARTINEZ veuve VECCHIA Régine, Rita • EL AOUNI Abbas • NOLLET Jean-Pierre, Francis • PETITOT Christian • CAMARET épouse BAROUSSE Roselyne, Ferdinande, Marguerite, Marie • RUAT André, Marie, Pierre • LAUGIER Jackie Edmond Jules • POITOU épouse PERDREAU Annette • PUGET épouse PEREZ Evelyne, Marie-Rose • ROUSSEAU Maurice, Henri • JALAGUIER épouse BOISSON Valentine, Marie, Simonne, Elisabeth • AUGUSTE Nahel • FATON Thomas, André, Auguste • LABORDE Jean, Roger •

NUMÉROS UTILES AU PONTET

- **POLICE MUNICIPALE 04 90 31 66 22**
- **MAIRIE DU PONTET 04 90 31 66 01**
- **CCAS 04 90 03 99 00**
- **DECHETTERIE DU SIDOMRA** 649 avenue de Vidier - 84270 Vedène • Tél. : **04 90 31 57 40**

NUMÉROS UTILES SANTÉ AU PONTET

SAMU : 15 **POMPIERS : 18**
POLICE - GENDARMERIE : 17
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112
CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25
PHARMACIES DE GARDE : 3237

AMBULANCES

Le Pontet Ambulances
 21 avenue Charles de Gaulle
04 90 03 10 86
 ou **04 90 32 14 88**

SOS MEDECINS

Visites à domicile 24 h / 24
 Consultations du lundi au vendredi de 18 h à 22 h, week-end et jours fériés de 9 h à 22 h
 Maison Médicale du Pontet - Boulevard Rose des Vents
04 90 82 65 00

INFIRMIERS

Tour de garde des infirmiers - Les gardes s'entendent de la veille 20h au lendemain matin 8h

OCTOBRE 2021

Dimanche 3	BRUNEL Laurence	04 90 31 11 93
Dimanche 10	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 93
Dimanche 17	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06
Dimanche 24	ADIER Nathalie	04 90 31 06 43
Dimanche 31	SOW Coumba	06 58 06 18 79

NOVEMBRE 2021

Lundi 1	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06
Dimanche 7	Cabinet le Jade	04 90 89 87 87
Dimanche 14	GUILHOU Franck	04 90 31 28 25
Jeudi 11	TESIO Stephane	06 22 30 36 89
Dimanche 21	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06
Dimanche 28	METURA Ghislaine	04 90 31 39 59

DÉCEMBRE 2021

Dimanche 5	Cabinet Le Jade	04 90 89 87 87
Dimanche 12	Bonnaud Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 19	BRUNEL Laurence	04 90 31 11 73
Samedi 25	LEMAITRE Delphine	04 90 31 11 73
Dimanche 26	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06
Vendredi 31	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06





www.aubergedecassagne.com

04090310418



Venez profiter d'un moment de Détente et de Gastronomie
Accès au spa 3 heures et Déjeuner à partir de 69 €
Chaleureuses Pensées depuis l'Auberge de Cassagne & Spa

450 Allée de Cassagne
84130 Le Pontet



Les Mercredis à Lire

100% livres et 0% emballages en papier



1 menu Happy Meal™ acheté = 1 album jeunesse offert

Chaque premier mercredi du mois

RESTAURANT McDonald's LE PONTET AVIGNON - NORD
ET L'OSERAIE RN7

DURÉE LIMITÉE

CNL

Un partenariat en faveur du livre avec le Centre national du livre.



NOUS VOUS ATTENDONS SUR NOS COLLECTES

Du 01 octobre et du 03 décembre 2021

Lieu : salle des fêtes du Pontet sur l'avenue Vendôme

La Goutte de Sang Pontétienne



PRENEZ RENDEZ-VOUS

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DONNEZ VOTRE SANG**





HORAIRES D'OUVERTURE:
Du Lundi au Samedi
8h30 / 21h30
Dimanche
8h30 / 12h30

DRIVE
Du Lundi au Samedi
7h30 / 20h30
Dimanche
9h00 / 12h30

VOLKSWAGEN ID.3 À GAGNER !



VOTRE CENTRE VOUS OFFRE
UNE VOITURE !

RENDEZ-VOUS JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE
DANS VOTRE GALERIE ET TENTEZ VOTRE
CHANCE SUR NOS BORNES DE JEUX
(situées face à la boutique Etam)

C. CIAL AVIGNON NORD - 533 AVENUE L. BRAILLE, 84130 LE PONTET

RENDEZ-VOUS SUR [AUSHOPPING.COM](https://www.aushopping.com)   @CCAVIGNONNORD

30 AOÛT 2021 > 3 JUILLET 2022



TOUJOURS
À VOS CÔTÉS
SUR TOUT
LE TERRITOIRE

LE PONTET

Retrouvez toutes les
infos sur les lignes
qui desservent votre
commune sur [orizo.fr](https://www.orizo.fr) !

C2 **7** **13** **14** **11**

grand
avignon
communauté d'agglomération

